

La vie politique et les partis en Turquie

par Piero PETTOVICH,

Docteur en droit,

Assistant de recherche au Centre d'Études Politiques de l'Université Catholique de Louvain.

★

Le sujet s'impose à l'actualité... Notre époque voit, à une cadence étourdissante, de nombreux peuples accéder à l'indépendance. Ceux-ci, érigés en État, doivent choisir un système politique et, surtout, le faire fonctionner. L'observation montre qu'il s'agit toujours de régimes « importés », même si on les comprend plus ou moins singulièrement, et qu'on essaie de les adapter aux conditions locales. C'est pour cela qu'il est bon de se rappeler de temps en temps le cas de la Turquie qui, la première, a adopté un système juridico-politique occidental qui lui était étranger, qu'elle a gardé et qu'elle a fait évoluer.

Le présent article retrace cette évolution dans la vie politique, et plus spécialement dans le domaine des partis qui sont le facteur le plus important de la vie publique ; il met, par conséquent, le lecteur au courant des possibilités des pays en voie de développement en matière politique, en lui montrant le plus objectivement possible une expérience vécue et aussi un lourd bagage d'intentions manquées sur lesquelles il est bon de réfléchir.

Un bref exposé de la vie politique du temps de l'Empire précédera l'étude de l'époque républicaine (1^{re} et 2^e Républiques) qui elle-même se subdivise en une période de parti unique et une période de multipartisme plus ou moins démocratique suivant les moments.

En guise de conclusion sera exposée une synthèse systématique de tout ce qui a été dit.

I — PERIODE MONARCHIQUE

Dans une monarchie absolue comme celle des Sultans, il est inutile de penser à des partis. Après la Charte octroyée par Abdül-Medjit en

1839, relative aux droits de l'homme, on remarque pourtant une certaine activité politique. Dans l'Empire, et même à l'étranger, des associations clandestines travaillent fébrilement à la fondation d'un régime constitutionnel, unique moyen selon les opinions d'alors, pour sauver « l'Homme Malade ».

La première étape dans ce sens est la proclamation d'une Constitution en 1876 par Abdül-Hamit, monté sur le trône avec l'appui des Jeunes Turcs.

Peu après, cependant, profitant de la situation difficile créée par la guerre Turco-Russe, le Sultan, se basant sur un article même de la Constitution, suspend les Chambres *sine die* et concentre tous les pouvoirs dans ses mains. Alors commence une période de dictature de trente-trois ans qui a valu à Abdül-Hamit le sinistre surnom de Sultan Rouge.

Les idées constitutionnelles restent pourtant assez vivantes dans les élites. Une association secrète *L'Union et Progrès* finit par trouver l'appui de l'armée et fait de plus en plus pression sur le Sultan pour qu'il reconvoque le Parlement. Abdül-Hamit cède finalement en 1908, change de gouvernement et fait organiser de nouvelles élections.

Il s'ouvre ainsi un régime pluraliste, quantitativement le plus riche sans doute que la Turquie ait jamais connu. En même temps, l'Union et Progrès se transforme en parti, toujours en accord avec les courants avancés de l'Armée.

Mais les forces réactionnaires, fidèles à l'absolutisme découlant des préceptes coraniques, ne sont pas éteintes et le 13 avril (31 mars) 1909 éclate dans la capitale une révolte à laquelle participent aussi certains éléments militaires.

Le Sultan reste perplexe ; il charge Tevfik Pacha, de tendance neutre, de former un Gouver-

nement. Mais l'expérience de 1876 n'est pas oubliée, et l'idée d'un retour à l'absolutisme hante les esprits.

Aussi l'Armée de Salonique marche sur Constantinople, oblige le Sultan à abdiquer et le remplace par son frère Mehmet V Rechat, honnête et sincèrement libéral, mais vieux et sans trop de volonté.

Le nouveau Sultan monté sur le trône avec l'appui de l'armée, ne peut faire autrement que de donner le pouvoir au parti « Union et Progrès ». Celui-ci reste en effet le protagoniste de la scène politique jusqu'en 1918.

L'Union et Progrès trahit malheureusement bien vite une forte tendance à la dictature. Pour rester à tout prix au pouvoir, il n'hésite pas à modifier ou même violer la Constitution, et à faire dissoudre les Chambres chaque fois que sa majorité est en péril.

Devant cet état de choses, en 1911, toute l'opposition s'unit, formant un groupe : *Liberté et Entente* qui réussit même à faire tomber le Gouvernement. Mais le parti renversé, considérant les nouveaux dirigeants comme responsables des défaites subies à la Guerre Balkanique, organise un coup d'Etat, occupe la Sublime Porte (1) et oblige le Sultan à s'adresser à Mahmut Chevket Pacha nettement favorable à l'Union et Progrès, pour la formation du nouveau Gouvernement.

Le groupe « Liberté et Entente », voulant répondre à la violence par la violence fait assassiner en pleine rue le nouveau Premier Ministre. C'est le prétexte idéal : L'Union et Progrès donne le coup de grâce à toute l'opposition, déportant en Anatolie toutes les personnes suspectes ou simplement jugées dangereuses.

Ainsi commence un régime autoritaire dont l'homme le plus influent est Enver Pacha, Ministre de la Guerre, qu'on appelle le Petit Napoléon. Ce régime prend fin avec la défaite de l'Empire en 1918 et l'écroulement de l'Union et Progrès considéré comme le grand responsable de la catastrophe à cause de sa politique pro-allemande.

Une fois l'armistice de Moudros signé, les anciens groupements qui formaient la « Liberté et Entente » réapparaissent. Ils sont unanimes pour critiquer la politique déchuée et croient en grande partie que la Turquie pourra compter sur la

compréhension des puissances victorieuses. Mais l'occupation de la capitale, la fermeture du Parlement et la déportation à Malte par les Anglais des députés (mars 1920) finit par faire sombrer les dernières illusions, et avec elles les derniers vestiges des vieux partis. C'est dorénavant en Anatolie, où la résistance s'organisait déjà depuis 1919, que reprendra l'activité politique.

II — LA PERIODE DE RESISTANCE NATIONALE ET LES ASSOCIATIONS POUR LA DEFENSE DES DROITS

Profitant de la faiblesse de l'Empire au moment de l'Armistice, diverses associations se forment, ayant pour la plupart leur centre à Constantinople et représentant surtout les populations minoritaires : Grecs, Arméniens, Juifs, Kurdes ont leurs groupements propres qui demandent leur parcelle de territoire.

S'opposant à ces revendications, le peuple turc d'Anatolie organise de son côté les Associations pour la Défense des Droits pour sauvegarder l'intégrité du territoire national (2).

1. Les Congrès d'Erzurum et de Sivas.

Mustapha Kemal débarque en Anatolie, à Samsun, le 19 mai 1919, en qualité d'inspecteur des forces armées. Mais il envoie aussitôt aux autorités locales un mémorandum contenant les principes d'une éventuelle résistance nationale.

Il pense, d'autre part, réunir en Anatolie une Assemblée Nationale libre de pressions étrangères, et pour s'y préparer il projette de réunir un congrès nationaliste à Sivas. En même temps il est désavoué par le Gouvernement Impérial qui l'avait chargé simplement d'enquêter sur des sévices (prétendus ou réels) exercés par des militaires désorganisés sur les populations chrétiennes de la Mer Noire, et il se met en rapport étroit avec les Associations pour la Défense des Droits.

Il arrive à Erzurum juste au moment où se réunit

(1) Présidence du Conseil de l'Empire ottoman.

(2) Celui-ci comprend selon une résolution des députés nationalistes du dernier parlement ottoman, approximativement les régions qui sont actuellement comprises dans les frontières de la Turquie. Le mouvement nouveau renonce par conséquent à l'idée d'Empire tant occidental qu'islamique ou turanien, et voit dans ce nouveau noyau territorial, la base d'une Turquie nationale.

un Congrès organisé par l'« Association de la Défense des Droits des Provinces Orientales ». Dès la première séance, le 23 juillet 1919, il est élu Président, à cause de sa forte personnalité et aussi de sa position militaire en général.

Après le Congrès d'Erzurum, Mustapha Kemal passe à Sivas où il organise la réunion qu'il avait projetée ; on y discute de multiples problèmes : la solution de mandat étranger y est repoussée et on y décide de former une milice pour défendre le sol national. Le Congrès réunit aussi en une seule association toutes les organisations de Défense des Droits, qui prend le nom d'*Association pour la Défense des Droits de la Roumélie et de l'Anatolie*. Puis il élit un Comité représentatif, présidé par Mustapha Kemal, et finit ses travaux.

2. La première Grande Assemblée Nationale et les deux « groupes ».

Se rendant à Ankara, Mustapha Kemal réunit le 23 avril 1920 une Assemblée Nationale. Elle est composée en majorité de représentants des « Associations de Défense » (élus selon la loi de l'Empire). On y recueille aussi les députés ottomans qui ont réussi à éviter l'exil lors de la fermeture des Chambres à Constantinople, ou à s'évader plus tard de Malte.

L'Assemblée prétend représenter toute la Nation, et s'oppose à l'idée de parti politique.

Mais qu'on le veuille ou non, cette Assemblée est très hétérogène : l'unique point commun de tous ses membres est la volonté de préserver entièrement ce qui devra constituer le Nouvel Etat National Turc.

Aussi, bien vite, il se forme deux groupes : celui des Conservateurs et celui des Réformistes, une droite et une gauche. Cela s'explique aisément : en face de l'Occident « Impérialiste » qui démontra ses intentions à Sèvres, il y a la Russie Nouvelle, où les succès du nouveau régime sont considérables, et qui, dès le début, a tendu la main aux nationalistes turcs. Il apparaît, par conséquent, naturel que certains politiciens regardant du côté russe se disent réformistes, tandis que d'autres constituent un groupe conservateur, qui est même fidèle à la Dynastie.

Mais, à côté de cela il y a aussi et surtout autre chose. Beaucoup de députés s'inquiètent devant l'autoritarisme de Mustapha Kemal et craignent

une dictature. Ils s'organisent donc en un noyau d'opposition qui prend le nom de « Second Groupe pour la Défense des Droits ».

Il est vrai que le Premier Groupe soutenant Kemal conserve une majorité écrasante (262 sièges contre 40), mais la Chambre est quand même dissoute en 1923 et les nouvelles élections portent au Parlement uniquement les candidats du Premier Groupe.

III. — PERIODE REPUBLICAINE

A. Période autoritaire.

1. Le 1^{er} novembre 1922, le Sultanat est aboli et après une lutte victorieuse, le Nouvel Etat Nationaliste s'impose au monde par le Traité de Lausanne (23 juillet 1923). Il faut donc trouver une forme de gouvernement normal qui remplace le régime révolutionnaire existant. Celui-ci, d'ailleurs en fait, est une République ; il lui manque seulement un Président. Ce dernier est élu en la personne de Mustapha Kemal le 29 octobre 1923. La nouvelle République n'est cependant pas démocratique : Kemal organise un parti, et c'est à travers ce parti qu'il gouverne sans concurrent.

2. Origine et caractères du Parti Unique Turc.

D'où vient et qu'est au juste ce Parti Unique qui naît juste au moment où le Parti Communiste consolide ses positions en URSS et où Mussolini prend le pouvoir en Italie ?

Comme il est dit plus haut, dans la première Grande Assemblée Nationale s'étaient formés deux groupes, et après les élections de 1923 le Premier reste sans concurrents.

Mustapha Kemal, qui avait déjà l'intention de fonder un parti (il le dit clairement dans une conférence de presse le 7 décembre 1922), profite de cette homogénéité et transforme ce groupe en « Parti du Peuple ». En 1925, le parti prend le nom de *Parti Républicain du Peuple*. Mustapha Kemal se propose de guider le pays à travers ce groupement vers les progrès nécessaires pour faire de la Turquie un état moderne. Son idéologie est résumée en six principes symbolisés par six flèches qui sont l'emblème du parti ; il est républicain, nationaliste, étatiste, révolutionnaire, populiste et laïque.

Cependant, ce Parti Unique constitue un exemple typique de parti unique de fait (3). Il est vrai que son attitude est parfois ambiguë, surtout après la mort d'Atatürk : les six principes sont introduits en 1939 dans la Constitution même et le nouveau Président de la République, Ismet İnönü, reste à la tête du Parti.

Mais, en fait, comme structure le P.R.P. n'a rien de totalitaire. Il ne possède ni noyaux, ni milices, ni uniformes (Mustapha Kemal lui-même ne remit plus jamais son uniforme de maréchal une fois la guerre terminée). Il n'a aucunement la prétention d'accaparer l'homme dans sa plénitude. Il multiplie évidemment les réunions publiques et les congrès, mais ceci uniquement pour éduquer les masses. En fait de démocratie interne, théoriquement tous les dirigeants sont élus par l'assemblée générale à l'exception du Président qui est inamovible (il ne le sera d'ailleurs plus à partir de 1950), du Vice-Président et du Secrétaire Général choisis par le Président. Le « dirigisme » dans les élections internes ne semble pas plus accentué que dans n'importe quel autre parti discipliné. Par ailleurs, diverses factions s'y forment sans provoquer d'épuration trop violente, font de moins en moins penser à un parti totalitaire. De plus, le parti n'impose pas à ses membres une foi, une mystique (même si Atatürk a été idéalisé après sa mort). La révolution kemaliste est essentiellement pragmatique : elle a consisté à occidentaliser la Turquie luttant contre l'obstacle principal : l'Islam, d'où son anticléricalisme. Le nationalisme qu'il professe, parfois ombrageux sur le plan interne, n'a rien d'agressif sur le plan international. Mustapha Kemal s'est toujours méfié du panturanisme, et une fois les frontières fixées il devient partisan du maintien du *statu quo*. Plus tard, les Allemands feront miroiter le projet d'un Turkestan autonome, mais il laissera İnönü plus que tiède, et en 1944 le Gouvernement arrêtera certains panturanistes les accusant de « nazisme et racisme pro-allemands ». Le nom même de *Républicain* l'apparente beaucoup plus à la Révolution française qu'à celle de Mussolini ou de Lénine, et les Constitutions de 1921 et 1924 — pratiquement son œuvre — sont de même inspiration.

L'apologie quotidienne de l'autorité, courante dans les régimes totalitaires, est substituée par l'éloge de la démocratie classique, même si les portraits d'Atatürk et d'Inönü sont exposés partout

et que ce dernier se fait appeler « Chef National », tandis que Mustapha Kemal est consacré « Chef Éternel ».

Le parti ne déduit pas son droit de gouverner d'un vague caractère d'« élite politique » ou du caractère providentiel de son chef, mais bien de ses succès aux élections. Que la majorité lui soit nécessairement garantie faute de concurrents est une autre question, de laquelle d'ailleurs le parti ne tire pas gloire ; au contraire, un peu honteux, il présente cette situation comme un mal nécessaire, mais passager, dû à la situation politique du pays. Pour les chefs, l'idéal reste toujours le pluralisme. Mustapha Kemal, avant de mourir, confiait déjà à l'Ambassadeur de France : « Je ne mourrai pas en laissant l'exemple pernicieux d'un pouvoir personnel, j'aurai fondé auparavant une république parlementaire libre » (4).

Effectivement, il a essayé deux fois d'instaurer le pluralisme sans grand succès, il est vrai, mais la chose serait impensable pour un Mussolini ou pour un Staline.

3. Les deux tentatives de pluralisme.

a) *Le Parti Progressiste*. Le courant d'opposition au Parti du Peuple naît déjà en 1924. En novembre de cette année, la situation à Ankara est très tendue : les critiques se font de plus en plus violentes contre le Gouvernement d'Ismet Pacha (Inönü) et atteignent même Mustapha Kemal. Les divers opposants se réunissent finalement en un groupe qui prend le nom de *Parti Progressiste* et qui est présidé par Kazim Karabekir, ancien compagnon d'armes du Ghazi.

Au début, le nouveau parti oblige même Ismet Pacha à démissionner. Celui-ci est remplacé par Fethi Bey (Okyar) du P.R.P. aussi, mais plus modéré. La situation cependant s'aggrave de plus en plus : la Turquie perd Mossoul, tandis que dans les provinces du sud-est éclate la révolte des Kurdes. Ismet Pacha revient au pouvoir et, pour mater l'insurrection, il proclame l'état de siège, organise des cours révolutionnaires (Tribunaux d'Indépendance) et suspend toutes les libertés. Le Parti Progressiste est dissous par la même occasion le

(3) Voir Maurice DUVERGER : *Les Partis Politiques*, Paris, 1958, pp. 308 et suiv.

(4) Voir Comte Charles de CHAMBEUN : *Traditions et Souvenirs*, p. 207.

5 juin 1926, accusé d'avoir encouragé la révolte. Ainsi cette première opposition aura vécu sept mois

b) *Le Parti Libéral*. Le P.R.P. reste de nouveau seul jusqu'en 1930, date à laquelle se forme un autre parti d'opposition dans des conditions toutes différentes. Le 9 août 1930, Fethi Bey, ancien Premier Ministre nommé entretemps ambassadeur à Paris, écrit à Mustapha Kemal lui exprimant son désir de fonder un parti qu'il considère indispensable pour une vie politique normale. Il précise cependant qu'il restera toujours fidèle aux idéaux kemalistes. La demande est accueillie favorablement par Mustapha Kemal qui répond par une lettre cordiale. Le parti est fondé après la publication des deux lettres, le 12 août 1930 (5).

Il déploie une certaine activité et participe aux élections parlementaires. Mais, au mois de novembre de la même année, son fondateur lui-même le déclare dissout car, dit-il, il descend au-dessous du niveau qu'il avait espéré, s'attaquant même à Mustapha Kemal.

Toutefois, la fondation de ce parti et sa dissolution restent assez obscures. Il ne semble pas qu'il fût fondé par « ordre » du Ghazi, ni même sur son « instigation » directe. C'est une opinion qui, bien qu'assez répandue, paraît cependant peu convaincante. Il semble certain que l'initiative soit venue de Fethi Bey. Mustapha Kemal l'a seulement bien accueillie. Il suffit de lire les deux lettres pour s'en convaincre. Si celle de Fethi Bey n'était qu'une simple formalité exécutée d'après les directives du Ghazi, elle aurait pu se limiter à son avant-dernier paragraphe, tandis que le dernier aurait constitué un *non sens*. Que Fethi Bey ait indirectement tâté le terrain, profitant ainsi du moment favorable et qu'il se soit par ailleurs maintenu dans les limites que Mustapha Kemal, pouvait facilement accepter est une autre question. Dans sa lettre annonçant la dissolution, Fethi Bey parle cependant d'« instigation et d'approbation » du Ghazi. Mais le mot « instigation » largement interprété peut aussi bien vouloir dire encouragement indirect, ce qui laisse un sens à « l'approbation » successive qui n'aurait pas sa raison d'être en cas d'un ordre ou d'une instigation explicite.

Il est d'ailleurs naturel de penser aussi que Fethi Bey ait employé ce terme pour se laver de tout soupçon de manque de loyalisme envers le

Ghazi au moment où son initiative prenait une tournure hostile à celui-ci. Pour ce qui est de la dissolution, il semble bien que Fethi Bey ait deviné

(5) Il est utile de relire ces deux lettres parce qu'elles sont très significatives quant aux circonstances de la fondation de ce parti et aussi quant à l'idéologie politique de Mustapha Kemal. En voici donc le texte: « J'ai toujours observé attentivement la situation de notre pays, soit de l'étranger durant les cinq années de mon séjour à Paris, soit pendant mes congés passés en Turquie. Je prie Votre Excellence de me permettre de lui soumettre les opinions que je me suis faites.

» On remarque à première vue un malaise provenant de la crise économique et financière que nous traversons... (ici l'auteur analyse en une quinzaine de lignes cette crise économique et ses manifestations).

» Je ne voudrais pas abuser de votre patience en analysant après la crise économique, les imperfections de notre mécanisme judiciaire, de notre politique intérieure et extérieure.

» En somme bien que notre pays soit délivré de toute capitulation depuis le Traité de Lausanne, et malgré le travail en pleine période de paix de nos paysans et l'effort de toutes les classes sociales à le relever, les résultats sont à mon avis loin d'être satisfaisants. Et je n'ai pas pu m'empêcher de m'interroger sur la cause.

» J'ai trouvé la réponse dans la composition unipartite de la Grande Assemblée Nationale. En effet, les membres du Parti s'abstiennent toujours de critiquer le Gouvernement de sorte que la libre discussion est très diminuée dans l'Assemblée, tandis que l'exécutif est quasi irresponsable.

» Votre Excellence a défendu ce pays contre les invasions ennemies avec un courage et une violence inouïs. Elle a inscrit dans notre histoire une éclatante victoire. Elle a porté tous les fils de la patrie vers l'indépendance et la liberté qu'ils n'avaient jamais goûtées auparavant. Par conséquent, je ne peux douter, même pas une seconde, qu'en tant que fondateur de la République, vous soyez favorable à l'instauration de libre discussion et aux moyens qui rendront possible et efficace le contrôle sur le Gouvernement et qui pourront dévoiler devant l'opinion publique les erreurs et les fautes éventuelles.

» J'ai donc l'intention de participer à la vie politique avec un nouveau parti qui sera, vu mes sentiments républicains et laïcs orienté vers la réalisation parfaite de ces fins, mais qui s'opposera au P.R.P. dans sa politique interne, économique et financière, que je juge très imparfaite.

» Votre Excellence est, outre que Président de la République, Président Général du P.R.P. au sein duquel je me suis trouvé jusqu'à maintenant en tant que député. Pour cela j'éprouve le besoin de savoir comment sera interprétée mon idée et quelle impression elle fera sur Votre Excellence.

» Attendant votre réponse, je vous prie de croire... »

» A. Fethi. »

« Mon cher Fethi Bey,

» J'ai reçu votre lettre du 9 courant et je l'ai lue avec attention.

J'ai vu ma personne visée par vos suggestions et par vos demandes, en tant que Président de la République et Président du P.R.P. Vu ma fonction officielle aujourd'hui, comme vous le savez, je ne suis pas en fait, à la tête de mon parti, le Président actif étant Ismet Pacha. Il est évident qu'à la fin de mon mandat présidentiel je retournerai diriger personnellement le parti que j'ai fondé.

» Les réponses aux critiques adressées à la politique du Gouvernement vous seront données par ce dernier quand vous les lui ferez parvenir au moment opportun. Je suis convaincu que de la sorte les vérités apparaîtront plus facilement.

» Que la libre discussion des problèmes nationaux soit admise dans la Grande Assemblée Nationale et que des hommes de bonne foi avançant une doctrine cherchent à servir pour le mieux les intérêts de la nation, sont des choses auxquelles je suis attaché depuis ma jeunesse.

» Même si je n'étais que Président du P.R.P. j'aurais pris

la réaction de Mustapha Kemal et l'ait précédé. Cependant, il ne tomba pas en disgrâce, et s'il s'est éloigné de la politique, c'est pour être nommé ambassadeur à Londres.

c) *Les tentatives mineures.* En plus des deux partis cités, il y a aussi le *Parti du Peuple* (à ne pas confondre avec le P.R.P.) fondé le 29 septembre 1930 et dissous par décret le 21 janvier 1931, et le *Parti Républicain des Ouvriers et des Agriculteurs* étouffé dans l'œuf à cause de sa tendance communisante. Ni l'un ni l'autre n'ont jamais eu de représentant au parlement et n'ont participé à aucune élection. Leur importance est quasi nulle.

4. *Le retour au Parti Unique.*

Ainsi, après deux expériences assez différentes (la première plus réelle que la seconde) mais toutes deux malheureuses, le P.R.P. reste de nouveau seul jusqu'en 1945 où un mécanisme démocratique véritable va commencer (6). Kemal Atatürk meurt en 1938 et est remplacé par Ismet İnönü. La guerre menace déjà et elle éclate en 1939. Le temps n'est pas aux « expériences » en politique interne, et İnönü, qui applique tout son talent à maintenir la Turquie hors du conflit, exerce une dictature malheureusement moins éclairée que celle d'Atatürk à plusieurs points de vue.

Il faut cependant remarquer que, même durant cette période, le parti a organisé en son sein un « groupe de contrôle », sorte d'opposition dirigée, dont l'influence a été, il est vrai, minime mais qui est significatif quant à la doctrine populiste. N'ayant plus sa raison d'être, il fut aboli après le passage au pluralisme.

B. *Le régime pluraliste.*

À la fin de la guerre, après la défaite des régimes totalitaires et la constitution de l'ONU, à laquelle la Turquie adhère aussitôt, et qui considérait le pluralisme comme garantie des libertés démocratiques, il se forme de nouveau une opposition en face du P.R.P. usé par vingt-deux ans de pouvoir ininterrompu. Devant ce phénomène, la presse prend bientôt une position favorable, influençant considérablement l'opinion publique.

La première tentative est faite par M. Nuri Demirağ; après avoir demandé et obtenu l'autorisation, il fonde le 18 juillet 1945 le *Parti de Relè-*

vement National. C'est un groupement violemment anticommuniste et à tendance panislamique. Il participe aux élections de 1946 et de 1950 sans obtenir cependant de succès.

1. *La fondation du Parti Démocrate et son activité à l'opposition.*

En 1946, il se constitue un autre parti qui aura, au contraire, une importance exceptionnelle dans la politique turque des quinze dernières années.

Le 12 juin 1945, trois députés du P.R.P. proposent à leur groupe parlementaire « d'amender les statuts du parti et quelques lois ». La proposition, jugée contraire à la procédure, est rejetée et les trois députés, MM. Adnan Menderes, Refik Koraltan et Fuat Köprülü, abandonnent le parti et, s'unissant avec l'ex-premier Celâl Bayar, ils fondent le 7 janvier 1946 le *Parti Démocrate*, qui accueille bientôt dans ses rangs tous les mécontents devenant ainsi un groupement hétérogène et pragmatique.

Sa lutte politique est cependant inspirée de son nom, elle est dirigée vers trois objectifs principaux :

1. L'abolition de toutes les lois anticonstitutionnelles, qui violent ou risquent de violer les droits et les libertés des citoyens.

2. L'amendement de la loi électorale, basée jusqu'alors sur le vote public, le dépouillement secret, et le scrutin à deux tours, afin de permettre à la volonté nationale de s'exprimer loyalement.

3. La neutralité du Chef de l'État par rapport aux partis.

Le nouveau parti déploie un zèle considérable

en considération des critiques contre le Gouvernement et son Programme venues d'une personnalité des qualités morales de laquelle je ne peux pas douter; et j'en aurais aussi profité.

« Je vois de nouveau avec satisfaction que nous sommes d'accord sur le principe de république laïque, qui est la base que j'ai toujours exigée et que j'exigerai unilatéralement dans la vie politique.

« C'est pourquoi je considère comme un principe du régime républicain qu'un parti fondé sur ces bases entre en activité et discute librement des problèmes nationaux. Il est donc évident que j'accueille favorablement votre projet de participer à la vie publique. Vous pouvez être sûr que, vu mes fonctions, je serai toujours impartial envers tous les partis et que le vôtre ne rencontrera aucun obstacle à son activité, dans les limites de la République laïque.

» Le Président de la République,
» Ghazi Mustapha Kemal. «

(6) Dès 1935 cependant quelques candidats indépendants sont élus députés.

à la réalisation de ce programme. Aux élections de 1946, il obtient peu de sièges, mais accuse le P.R.P. d'avoir truqué le scrutin (ce qui était sans doute vrai). La tension entre les deux groupes augmente de plus en plus, mais cette fois au lieu d'éliminer le concurrent gênant, le P.R.P. choisit définitivement la voie démocratique : M. İnönü, Président de la République, s'élevant au-dessus des querelles partisans arbitre les différents, et dans une tournée qu'il organise en Anatolie, il se fait accompagner aussi par un député démocrate pour habituer le peuple au nouveau régime. La tension semble diminuer, mais les plus intransigeants du nouveau parti, mécontents de cette « mollesse » se séparent et forment le *Parti de la Nation*, sous l'autorité morale du Maréchal Çakmak. Après une brève éclipse, il réapparaît sous le nom de *Parti Républicain National Paysan* : il sera le groupe conservateur et clérical de la Turquie.

Ainsi, même après les élections de 1946, le P.R.P. conserve le pouvoir, mais son prestige diminue de jour en jour. Son dernier gouvernement présidé par le prof. Günaltay — un des meilleurs que la République ait connu — ne réussit pas à faire oublier les maladroites et les excès de ses prédécesseurs (en particulier ceux des cabinets Saracoglu et Peker). Le peuple, rendu effectivement souverain, est fatigué de ce parti qui prend l'aspect d'une dynastie : ni le fait qu'il fut fondé par Atatürk, ni celui qu'Inönü a réussi à éviter la guerre à la Turquie ne comptent... On reproche, au contraire à celui-ci, outre le malaise économique, sa dictature passée et sa tendance à vouloir se mettre sur le même pied qu'Atatürk. A diverses occasions, les étudiants manifestent publiquement contre lui. D'autre part, les minorités grecques, arméniennes et juives, après les injustices subies (tout spécialement par un impôt sur la fortune en 1942, sous le gouvernement Saracoglu), se rangent nettement du côté du P.D. Elles sont évidemment peu nombreuses par rapport aux vingt millions de Turcs, mais elles sont toute concentrées à Istanbul, et si l'on pense que dans le système électoral majoritaire à un tour et à liste d'alors, Istanbul, circonscription unique, fournissait quelques trente députés, leur importance apparaît clairement. Le tout est couronné enfin par l'hostilité des masses ignorantes, qui voient en le P.R.P. le parti de l'impiété.

Tel est le climat à la veille des nouvelles élec-

tions. Le gouvernement a entre-temps fait voter une nouvelle loi électorale, basée sur le système majoritaire à un tour, sur le vote secret et sur le dépouillement public du scrutin. Les élections du 14 mai 1950, faites selon cette loi et d'une manière absolument intègre, donnent au P.D. une majorité de voix considérable qui devient écrasante dans la Chambre à cause du système électoral (4.242.831 voix et 408 sièges, contre 3.165.096 voix et 69 sièges pour le P.R.P.).

Ainsi prend fin le gouvernement populiste qui a duré vingt-huit ans, et qui a malgré tout instauré le pluralisme. M. Bayar devient président de la République et M. Menderes forme le gouvernement. Contrairement à ce qui était avant, c'est ce dernier qui jouera dorénavant le premier rôle, et sera leader du parti au pouvoir, le Chef de l'Etat devenant de plus en plus « parlementaire ».

2. Le gouvernement Démocrate.

a) *Période libérale.* Le P.D. inaugure un régime libéral jamais vu en Turquie. La nouvelle loi sur la presse est peut-être l'une des plus démocratiques du monde. Le culte de la personnalité, l'abus de pouvoir, la démagogie religieuse, la pression sur les juges, l'emploi partial de la radio sont condamnés. Les nouveaux dirigeants promettent au contraire l'amélioration du niveau de vie, la création de syndicats et même le droit de grève. Ainsi, le Parti est, comme le disait déjà un journal en 1947 : « dans le cœur de chaque citoyen ».

Cette popularité est aussi consolidée par les succès en politique étrangère. Le gouvernement Menderes se fait l'ardent protagoniste d'une politique pro-américaine, profitant ainsi largement d'aides occidentales. En outre, la guerre de Corée fournit aux soldats turcs une occasion d'héroïsme reconnu par tous, ce à quoi la nation est très sensible.

En 1954, aux nouvelles élections, le P.R.P. n'a pu avoir qu'une trentaine de députés sur cinq cents.

b) *Tendance autoritaire et fondation du Parti de la Liberté.* Le gouvernement entreprend aussi une vaste réforme économique : il veut industrialiser le pays : il érige des fabriques, construit des routes... Mais le programme mal conçu se révèle bientôt ruineux, tandis que les abus et les malversations augmentant de plus en plus gagnent même

l'entourage direct de M. Menderes. Les aides étrangères — pourtant considérables — ne parviennent plus à équilibrer la balance des paiements dont le passif s'accroît d'une manière effrayante. L'inflation suit : la vie augmente de plus en plus, tandis que les importations diminuent privant le marché de produits, tels que le café ou même les médicaments. Les émeutes du 6 septembre 1955 à propos de Chypre portent un autre coup dur à l'économie nationale : les émeutiers voulant détruire les magasins des non-musulmans, anéantissent en réalité toutes les marchandises importées avec les devises que l'Etat ne peut plus se procurer.

Pendant ce temps, les expropriations pour la construction de routes continuent, elles sont indemnisées à base d'évaluations plutôt arbitraires et le plus souvent par des bons de crédit. Le mécontentement croît de jour en jour et les mécontents viennent gonfler cette fois les rangs du P.R.P. qui reprend vie et prestige grâce en grande partie à son secrétaire général M. Gülek, tandis que la presse aussi se montre de moins en moins indulgente envers le P.D.

Les dirigeants et, en particulier, M. Menderes sont pourtant convaincus que le plan économique réussira et que la crise n'est que transitoire : « Ah ! cette opposition et cette presse défaitistes qui veulent empoisonner le peuple l'empêchant d'entrevoir les lendemains heureux ! » Il n'y a donc qu'une seule solution « en attendant », sévir avec rigueur sur l'opposition et en même temps conserver la masse inerte des électeurs d'Anatolie, par des moyens démagogiques. Le parti a donc un plan bien déterminé et il décide de l'appliquer ; en 1946, il aurait certainement eu honte s'il avait pu voir comment il serait en 1957. La radio devient son moyen de propagande favori, les journaux d'opposition — en somme toute la grande presse — sont constamment menacés de ruine par toutes sortes de mesures malhonnêtes, tandis que la loi sur la presse devenant de plus en plus sévère, quelques journalistes se trouvent toujours en prison pour quelques mois. La pression sur les tribunaux oblige plusieurs juges à démissionner, tandis que les plus tenaces même en Cassation sont mis d'office à la retraite. Au lieu du droit de grève promis, les syndicats sont dissous. Une loi ne permet plus que les réunions publiques organisées pour le gouvernement (donc par le P.D.), toutes

les autres étant durement réprimées comme contraires à l'ordre public. Et pour museler l'opposition même dans le Parlement, on amende le règlement de la Chambre de telle sorte que l'immunité parlementaire devient illusoire.

Devant cette situation, les démocrates restés fidèles à l'esprit de 1946 sont de plus en plus déçus. Déjà, au congrès du parti en 1954 s'étaient formés deux courants : l'un favorable aux mesures énergiques pour faire aboutir le plan de relèvement, l'autre fidèle aux principes du début. A propos de la reconnaissance à la presse du droit de preuve, le différend prend en 1955 les proportions d'une scission : 19 députés se séparent du parti ; à ceux-ci viennent s'ajouter d'autres et l'ensemble prend le nom de *Parti de la Liberté* qui compte pour finir plus de députés que le P.R.P. A la veille des élections de 1957, le Prof. Köprülü un des « quatre fondateurs » adhère lui aussi à ce parti. Pour les élections une tentative d'apparement avec le P.R.P. échoue, en partie à cause de l'intransigence de ce dernier, et le P.L. n'a que 4 députés, ses partisans eux-mêmes ayant préféré voter pour le P.R.P. afin de ne pas disperser les voix de l'opposition. En 1958 il fusionnera avec les populistes.

c) *La dernière législature de la 1^{re} République.* Aux élections anticipées que le P.D. a provoqué en 1957, les démocrates conservent encore la majorité absolue au Parlement, malgré que l'opposition a obtenu, en dépit de multiples irrégularités, plus de voix qu'eux (7) ; mais le P.R.P. a maintenant 178 sièges et la capitale Ankara a voté pour lui.

Après cette situation riche en avertissements, le gouvernement s'obstine. Tandis que les mesures antilibérales se multiplient à l'égard de l'opposition, la démagogie devient de plus en plus insolente ; la propagande religieuse surtout devient inquiétante en flattant sans mesure le fanatisme des masses. Tout l'édifice des réformes kémalistes est en danger. Comment le P.R.P. qui a voulu les enraciner avec tant de peine peut-il rester impassible ? L'atmosphère politique s'envenime de plus en plus ; la radio accuse chaque jour l'opposition de troubler l'ordre et de fomenter une révolte. Le gouvernement doit, par conséquent, démasquer le complot. Il forme une commission parlementaire

(7) P.D. : 4.403.190 ; P.R.P. : 3.768.043 ; P.E.N.P. : 663.295 ; P.L. : 356.419 ; Divers : 39.867.

avec de très vastes pouvoirs chargée d'enquêter sur les activités « subversives » du P.R.P. qui est accusé des maux les plus absurdes. M. İnönü proteste, mais se voit expulser pour douze séances de la Chambre. Ce n'est certes par la première mesure inconstitutionnelle que prend le gouvernement fort de sa majorité absolue, mais c'est bien la dernière... Un meeting de protestation est organisé dans le parc de l'Université d'Istanbul, mais la police intervient, au mépris de l'autonomie académique, et disperse les manifestants par les armes. Ceci est considéré comme un comble par la jeunesse qui descend dans la rue. L'émeute augmente et s'étend à Ankara. Le gouvernement, pris de panique, le 27 avril 1960 décrète l'état de siège, signant par là même son arrêt de mort : l'armée maîtresse dès lors de la situation prépare son coup d'Etat qui renverse tranquillement le régime la nuit du 27 mai 1960.

IV — LE COMITE D'UNION NATIONALE

Le coup d'Etat porte au pouvoir une junte militaire présidée par le Général Cemal Gürsel. Elle précise dès le début que son but est de restaurer la démocratie parlementaire. Un vent d'espoir et d'idéalisme souffle de nouveau sur le pays, comme en 1950. Les partis ne sont pas dissous (sauf le P.D.), mais le parlement est dispersé et les activités partisans suspendues provisoirement.

Cependant, la nation doit reprendre peu à peu une vie politique normale. On prépare une nouvelle constitution, on parle d'Assemblée Constituante, de référendum ; il est donc indispensable que les partis reprennent leur activité *au plus tôt*. Sur ce dernier mot pourtant, tous les militaires ne sont pas d'accord. Une fraction du CUN avec le colonel Türkes en tête défend un point de vue différent : l'armée doit rester au pouvoir tant qu'il le faudra pour sortir le pays de son ignorance et de son marasme économique, et ensuite on reparlera de vie parlementaire normale... Déjà, on se demande avec inquiétude si ici aussi, Nasser ne remplacera pas Neghib. Mais la nuit du 19 décembre, le Général Gürsel réussit à neutraliser le groupe extrémiste, les partisans de Türkes sont expulsés du CUN et envoyés en exil à peine voilé par un vague titre de conseiller près les ambassades les plus éloignées. Au printemps de 1961, le gouvernement incolore est remplacé, toujours

sous la présidence du général Gürsel, par un autre d'union nationale où toutes les tendances sont représentées.

Les actes du gouvernement révolutionnaire, qui ont eu des conséquences politiques les plus importantes sont l'élaboration de la nouvelle constitution, le procès des anciens gouvernants, et dans une mesure à peine moindre les mesures économiques et l'épuration de l'Université.

a) L'élaboration de la nouvelle Constitution.

Dès les premiers jours du régime militaire, une commission de juristes compétents est chargée de préparer une nouvelle constitution qui puisse garantir effectivement les libertés démocratiques et le progrès économique et social. La commission après des études comparées sérieuses incline vers le parlementarisme classique combiné avec un système électoral proportionnel, dont les inconvénients majeurs paraissent des avantages pour la Turquie qui a toujours eu à souffrir des gouvernements forts. La commission achève un projet qui est en somme très fortement influencé — le régionalisme mis à part — par la Constitution italienne de 1948. Celui-ci est transmis à l'Assemblée Constituante qui, tout en n'ayant pas été élue, est composée des délégués que les différentes organisations représentant l'opinion (partis, presse, armée, barreau, universités...) y ont envoyés. Après quelques amendements, le texte est soumis au référendum du peuple.

b) Le procès des anciens gouvernants.

Lors de l'arrestation des ex-gouvernants, le général Gürsel a déclaré que les militaires n'avaient pas l'intention de les juger. Dans trois mois, après de libres élections, un gouvernement civil serait constitué qui ferait ce qu'il voudrait. Mais on se rend bien vite compte qu'il n'est ni possible, ni même souhaitable de faire des élections dans une société tout à fait désorganisée politiquement, où seul le P.R.P. reste cohérent. Le gouvernement militaire décide alors (poussé sans doute aussi par son aile extrémiste) d'organiser le procès. Il traduit les anciens démocrates coupables devant une Cour extraordinaire, composée de juges civils qui tient ses séances à Yassiada, petite île de la Mer de Marmara servant de base militaire, devant un parterre de plus de cinq cents accusés et un public plus curieux qu'autre chose... Nous n'avons

pas à faire ici une étude juridique du procès ; ce qui nous intéresse ce sont ses conséquences politiques. Disons donc seulement que, comme tout procès politique, il a eu ses irrégularités de droit formel ; par exemple, la règle *nullum crimen, nulla poena sine lege* a été interprétée très librement. Mais si l'on peut regretter que la justice politique continue d'exister, on ne peut pas logiquement l'apprécier en la comparant à la justice ordinaire... En définitive, pour la Haute Cour de Yassiada, compte tenu de sa nature, on peut dire qu'elle a été correcte.

Le procès dure plus d'un an. Il s'occupe de tous les actes, mêmes les plus insignifiants des accusés. L'opinion publique intéressée au début sombre finalement dans l'indifférence, et lorsque le dénouement approche très peu de gens souhaitent des condamnations capitales. Les sentences sont prononcées le 14 septembre 1961 : 15 condamnations à mort, 464 peines de prison allant de la perpétuité à 1 an, 128 acquittements et 5 non-lieux. Tout dépend maintenant du CUN qui peut commuer les peines. Le P.R.P. (sans parler des groupements héritiers du P.D.), préoccupé par les prochaines élections est pour la clémence, tandis que les milieux militaires sont plus intransigeants. Pour finir, trois condamnations à mort sont ratifiées, celles de MM. Menderes, Zorlu et Polatkan ; elles avaient été prononcées à l'unanimité par la Haute Cour.

Les conséquences politiques de ce procès ont été contraires aux prévisions du premier moment : les trois exécutions ont ému les hésitants, les poussant vers les amis de l'ancien régime, tandis que la question d'amnistier les condamnés occasionnera de grosses difficultés à la Deuxième République.

c) La déclaration sur la fortune.

A son avènement, le régime militaire trouve des finances lamentables : il essaye de prendre des mesures dont quelques-unes ont des résultats positifs, mais deux d'entre elles ont paralysé en grande partie l'initiative privée ; l'ouverture forcée des coffres-forts et surtout la déclaration de la fortune imposée à tout le monde des affaires. Les commerçants craignant un nouvel impôt sur la fortune ont déclaré moins, et par la suite ils ne pouvaient plus travailler avec la part dissimulée, privant ainsi le marché national de capitaux considérables. Le gouvernement civil qui a succédé au CUN a toute-fois maintenu la mesure en vigueur.

d) L'épuration de l'Université.

La violation des prérogatives universitaires a été le mobile qui a déclenché la révolte. Mais le gouvernement militaire met, six mois après son avènement, 148 professeurs en disponibilité. C'est une maladresse psychologique qui prive par surcroît le corps académique d'éléments difficiles à remplacer dans un pays où l'ignorance atteint encore les 75 % de la population. Certes, tous les professeurs n'étaient pas à la hauteur, mais beaucoup de bons ont été sacrifiés, tandis que de médiocres sont restés en place. A base de quels critères a-t-on épuré ? Personne ne le comprit très bien : à côté des sympathisants démocrates, il y a aussi des alliés de la révolution...

Par la suite, une loi annulera ces mesures, et la majeure partie des professeurs sera réintégrée ; mais cette loi donnant aux autorités académiques le pouvoir de résoudre définitivement la question, a provoqué un grave litige au sein du corps professoral, où les anciens professeurs étaient déjà remplacés par de nouveaux.

V — LE REFERENDUM ET LA II^e REPUBLIQUE

Le projet constitutionnel est soumis le 15 septembre 1961 au référendum du peuple. Aucun parti politique ne fait ouvertement campagne pour le « non », mais sous le manteau, une propagande négative est soutenue par les héritiers spirituels du P.D. Les « oui » sont en majorité, mais même une grande ville comme Izmir a voté « non ». Elle répondait évidemment à côté de la question, car sa négation voulait dire « non au 27 mai » mais le fait est lourd de sens.

Une fois la constitution acceptée, on passe aux élections. Elles sont faites d'après le système proportionnel (le système majoritaire ayant été considéré comme l'une des causes de la dictature du P.D.). Quatre partis entrent dans le nouveau parlement bicaméral, sans qu'aucun d'eux ait pu obtenir la majorité absolue :

Le P.R.P. Réformiste et fidèle aux idéaux kémalistes, mais un peu usé par un an de pouvoir virtuel.

Le P.R.N.P. ralliant comme par le passé toujours les forces réactionnaires et cléricales.

Le Parti de la Justice et le Parti de la Nouvelle

Turquie, deux nouveaux groupements : le premier fondé par le Général R. Gümüşpala et le second par M.E. Aican. Ils sont en réalité les héritiers spirituels du P.D. qui leur a légué un électorat peu évolué ou opportuniste, mais nombreux. Surtout le P.J. est totalement noyauté par les anciens démocrates ; dans son organisation, militent même le propre fils de M. Menderes, ainsi que les femmes de deux anciens ministres, Agaoglu et Gedik, le premier emprisonné à vie, l'autre suicidé le lendemain du coup d'état. Son leader, en activité le 27 mai 1960, se rallia *in extremis* à ses collègues : c'est un homme sans grande expérience, mais avec beaucoup d'ambition politique et il semble bien s'accommoder de la situation, malgré les avertissements répétés et l'impatience des membres plus modérés du parti. On peut se demander pourquoi ces partis n'ont pas été interdits. Mais la révolution ne s'est-elle pas faite pour restaurer la démocratie ? et puis à quoi sert de briser le thermomètre quand la fièvre persiste ?

Enfin, il faudrait parler d'une force politique qui n'est pas représentée officiellement au parlement mais qui fait sentir son existence : le totalitarisme. Les 14 officiers expulsés du CUN et dispersés sur le globe ont maintenu des contacts entre eux, et avec certains milieux du pays. Le 22 février 1962, devant l'inertie de la coalition, un putsch a été tenté ; il a échoué mais on a dû promettre l'impunité à ses organisateurs. En avril, les 14 ont tenu une réunion à Bruxelles qui s'est soldée, semble-t-il, plutôt par un échec. Jusqu'ici, ils n'ont donc pas réussi, mais si des réalisations n'apparaissent pas à l'actif de la nouvelle démocratie, on ne peut pas prédire sûrement leur échec pour l'avenir d'autant plus qu'un mécontentement persiste dans l'armée (8).

Les quatre partis doivent donc former une coalition et d'abord élire le Président de la République, et le bureau de la Chambre. Les chicanes se multiplient, tandis que le P.R.P. veut un Président de l'Assemblée de son parti, le P.J. pose comme préalable à toute discussion l'élection à la Présidence de la République d'un des siens (probablement le Prof. Basgil) et la résolution de la question d'amnistie des anciens gouvernants. L'armée s'impatiente ; l'armée menace ! Gürsel sera Chef de l'Etat et on ne parlera plus d'amnistie ! Les partis s'inclinent. Gürsel élu à la tête de l'Etat charge M. İnönü de former le gouvernement, son

prestige le plaçant en quelque sorte au-dessus des luttes partisans. Les consultations sont très laborieuses, le P.J. ne transige toujours pas sur la question de l'amnistie. Finalement, elle est incluse dans le programme, avec cependant la mention « au moment opportun ». Un Gouvernement P.J.-P.R.P. est formé et végète, maintenu par la pression des militaires (9). Le P.J. croit toujours le « moment opportun » arrivé pour l'amnistie : il insiste, et malgré l'opposition des modérés, la coalition est dissoute. Une crise menaçante s'ouvre... que feront les militaires ; recommenceront-ils le coup du 27 février ? Est-on sûr cette fois-ci de les neutraliser ?...

Finalement, M. İnönü forme un gouvernement P.R.P.-P.R.N.P.-P.N.T. Le P.J. passe à l'opposition et le P.R.N.P. est scindé en deux. Cette coalition aussi, qui réunit conservateurs et progressistes, est vouée semble-t-il à l'immobilisme. Combien de temps durera-t-elle ? Que pourra-t-elle faire ? La seule chose qu'on puisse dire c'est que la situation actuelle est peu satisfaisante et loin d'être prometteuse. Le seul espoir réside dans le fait que les politiciens voient enfin l'intérêt supérieur du pays et s'en occupent, laissant de côté les luttes partisans et les intérêts particuliers. Le P.R.P., par sa tradition et ses hommes, est le mieux qualifié pour cette tâche, mais contraint à des coalitions il est condamné à la passivité.

BILAN FINAL

Pour juger de l'évolution actuelle de la Turquie, on peut se limiter à considérer cette dernière

(8) Il faut dire aussi quelques mots sur les forces de gauche, non tolérées en Turquie jusqu'à présent. Le communisme reste interdit comme par le passé, mais le socialisme a fini par s'imposer : un *Parti Travailleuse*, dont l'influence peu considérable s'exerce en dehors du Parlement, a été fondé dernièrement par M. Aybar. Mais si le socialisme est encore faible en tant que force politique organisée, il tend par contre à se développer comme mouvement de pensée. En décembre dernier une *Association de Culture Socialiste* a été formée ; elle compte déjà parmi ses membres plusieurs universitaires et des hommes politiques appartenant à divers partis. Cette évolution nouvelle est des plus intéressantes, même s'il est encore tôt pour faire des pronostics valables.

(9) Il a cependant institué un Comité de planification, qui a élaboré un projet de plan quinquennal avec le concours d'experts étrangers (Tinbergen, De Voghel, etc...). Ce projet après divers « adoucissements » (auxquels le Prof. Tinbergen et plusieurs économistes turcs étaient opposés) a été voté par le Parlement sous le gouvernement de la deuxième coalition, tandis que le P.J. de plus en plus dominé par son aile extrémiste (droite conservatrice) ne cessait maintenant de faire campagne contre le principe même de planification.

période qui est en quelque sorte le dernier « report » d'un bilan de plus de cinquante ans.

Si le coup d'Etat du 27 mai a réussi magistralement, même sans effusion excessive de sang, la révolution qu'il projetait a plutôt échoué. Tous les dictateurs laissent en partant une minorité de partisans nostalgiques : Hitler, Mussolini, Peron, Staline... Menderes a laissé une majorité, de sorte que l'infrastructure politique turque reste la même qu'avant le 27 mai, sous le nouveau pluralisme, et cela n'a rien de surprenant. Certes, Menderes et ses amis ont commis des malhonnêtetés politiques de toute sorte, mais ils sévissaient surtout sur une minorité d'intellectuels clairvoyants. Les masses insuffisamment évoluées pour se rendre compte de leur situation sociale lamentable et flattées par une démagogie néfaste, mais bien calculée, lui sont restées fidèles. La Turquie n'a pas profité tout à fait de l'enseignement politique le plus important du Kémalisme : *préparer* le peuple à la démocratie ; avant de lui confier réellement le pouvoir. Cette préparation, sans doute mal achevée, aboutit en 1950 à un jeu électoral qui a fini par abaisser les gouvernants au niveau des masses, au lieu d'élever celle-ci. Et le grave dilemme du pays subsiste après un demi siècle d'expériences plus ou moins heureuses : comment concilier progressisme et démocratie, comment achever la réalisation des réformes kémalistes, qui sont l'unique issue pour épargner à la Turquie toutes les péripéties pouvant aller de l'obscurantisme clérical à la dictature communiste ou fasciste, avec un gouvernement basé *effectivement* sur la volonté d'un peuple qui est encore arriéré, mal éclairé et ne les apprécie pas (10) ?

*
**

Si l'on doit esquisser les grandes lignes de tout ce qui vient d'être dit, on peut se résumer ainsi :

1° Période de la Deuxième Constitution (1908-1918).

Le protagoniste de la scène politique est le Parti d'Union et Progrès ; formé contre la tyrannie des sultans, il succombe bien vite à son tour à la tentation de l'autoritarisme.

En face de cette situation, toute l'opposition se réunit en un groupe hétérogène appelé « Liberté et

Entente », dont l'unique dénominateur commun est la haine envers l'U. et P.

Le manque de maturité politique et l'esprit obtus des militaires s'occupant de politique sont les causes les plus importantes de l'échec de la démocratie dans cette période monarchique. Mais elle est très intéressante, car, comme le note le Prof. Tunaya, on y a vu se manifester tous les phénomènes qui se répéteront dans les périodes successives :

a) La dictature d'un parti né lui-même contre un autre despotisme : phénomène qui s'est produit en 1957 lorsque le P.D., formé contre le despotisme du P.R.P., prenait la même route que lui.

b) L'existence en fait d'un régime à parti unique malgré les possibilités juridiques d'un pluralisme. L'U. et P. reste seul après 1912 tout comme le P.R.P. entre 1923 et 1945.

c) Une lutte à mort d'un vulgaire pragmatisme entre les partis, sans aucune base doctrinale : cela s'est répété en 1912, en 1946, 1950, 1954, 1957... et d'une manière à peine atténuée par la nécessité de coalition, en 1962.

2° Période de l'Armistice (1918-1922).

En cette période, les partis pullulent à Istanbul, mais tous sont d'infime importance et ont en commun les caractères suivants :

a) Ressentiment contre l'U. et P. qu'ils considèrent responsable de la guerre et de la défaite.

b) Optimisme quant à l'avenir de l'Empire et confiance dans les Traités de paix ; par conséquent : divergence de vue totale avec les Associations pour la Défense des Droits.

c) Importance politique, quasi nulle : ils ne participent même pas aux élections de 1919. D'ailleurs, ce ne sont même pas de vrais partis, puisque même leurs programmes peuvent être modifiés par le gouvernement.

3° Période de la défense des droits (1919-1923)

A. Jusqu'à la première Grande Assemblée Nationale (1920).

(10) Nous sommes persuadés qu'en grande partie la solution du problème réside dans une politique économique et sociale qui soit juste et efficace, et nous croyons que pour un pays en voie de développement comme la Turquie, l'économie planifiée est le meilleur moyen de redressement économique et social duquel dépend en définitive — répétons-le — l'enracinement d'une démocratie de type occidental.

a) Tous les groupes dans cette période sont hostiles aux luttes partisans, dont ils ont constaté la futilité pendant toute la période d'antagonisme U. et P-L. et E.

b) Ils prêchent tous l'action et envisagent même la guerre comme ultime moyen pour sauver l'unité nationale.

c) Ils sont tous nationalistes : au lieu de penser à l'Empire, ils envisagent plutôt une Turquie nationale. Ils sont donc opposés tant au Gouvernement de Constantinople qu'aux alliés victorieux.

d) Ils tendent logiquement de s'unir pour mieux défendre les idéaux communs (congrès de Sivas, G.A.N., etc.).

B. La première G.A.N. (1920-1923).

Dans cette chambre surgissent bien vite des différents, devant les problèmes à résoudre :

a) On y est traditionaliste ou progressiste.

b) On y est pour ou contre la prédominance de Mustapha Kemal.

c) On y est sympathisant ou ennemi de la Russie Communiste.

Mais il faut bien remarquer que ces groupements sont très loin des partis politiques modernes, tels que nous les concevons, avec une organisation, une clientèle, etc. ce sont plutôt des clubs parlementaires.

4° Période Républicaine (depuis 1923).

A. Première République (1923-1960).

Pendant plus de vingt ans, sauf deux tentatives malheureuses de pluralisme, le P.R.P. est seul, malgré la possibilité théorique de concurrence.

En 1945, s'instaure définitivement le multipartisme et en 1950 le pouvoir change de mains, suite à des élections libres : c'est la première fois que cela arrive en Turquie !

Tous les partis politiques de cette époque se ressemblent plus ou moins :

a) Ils sont sans idéologie propre (si ce n'est le progressisme, émoussé cependant vers 1950, du P.R.P.).

Leurs programmes sont presque les mêmes, et laissent d'ailleurs la masse indifférente : celle-ci ne pense qu'à une vie meilleure, à un gendarme plus humain ou à une fontaine d'eau potable pour le village.

b) Ils sont tous des partis hétérogènes et pragmatiques prétendant représenter toute la nation : cela les a trop souvent condamnés à l'immobilisme faute de pouvoir concilier les divers intérêts contradictoires qu'ils prétendent représenter.

c) Ils sont cependant très disciplinés, à cause de la forte personnalité de leur leader (M. İnönü, M. Menderes...).

d) Ils sont tous des partis « de droite » aucune n'a de programme social, vraiment efficace.

B. Période de la Deuxième République (depuis 1961).

a) Après une éclipse provisoire sous le régime militaire, les partis sont dorénavant consacrés par la constitution « éléments indispensables de la vie politique » (art. 56). Ils deviennent donc en quelque sorte des organes d'Etat, soumis à un contrôle financier et constitutionnel sévère (du moins en théorie).

b) A cause de la nouvelle loi électorale, ils sont tous devenus en puissance des partis de gouvernement à brève échéance (en moins d'un an, d'ailleurs tous les quatre ont fait ou font leurs preuves au gouvernement), ce qui les rend plus modérés.

c) La chambre ayant acquis plus d'importance par la proportionnelle, leur hétérogénéité et la faiblesse des nouveaux leaders aidant, leur discipline est un peu plus relâchée (sauf pour le P.R.P. présidé toujours par M. İnönü).

d) Leur liberté est quelque peu entravée par l'influence de l'armée qui est devenue après le 27 mai un groupe de pression puissant.

e) Enfin, ils sont toujours plus enclins aux petites querelles et à l'opportunisme politique qu'aux grandes réalisations et plutôt conservateurs ou modérés, malgré la nouvelle constitution nettement sociale.

